

COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021

=====

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN LE 15 DECEMBRE, À DIX NEUF HEURES TRENTE, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 9 décembre 2021, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-deux, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, par visioconférence, via l'application Teams, en vertu de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifié.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. EL GHARIB, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoint, Mme FERNAND-DETRIE, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme DANWILY, Mme CLISSON RUSEK, M. HAYAR, Mme AWONO, Mme NED, Mme ANDRIEUX, M. BOREL-MATHURIN, M. DEL, Mme COEUR-JOLY, M. BONAZZI, M. LETTRON, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente cinq.

ETAIENT REPRESENTES:

M. ANCELIN par M. MELONE, Mme SAUVEY par Mme SPIERS, Mme LE JEAN par M. KERVEILLANT, M. RUPP par Mme LANGLAIS, Mme BARBAUT par Mme DANWILY, M. LEGENDRE par M. DONATH, Mme CORVEE-GRIMAULT par Mme NED, M. GELARDIN par M. EL GHARIB, Mme BROUTIN par M. BONAZZI, Mme MAURICE par Mme COEUR-JOLY, M. HAUSEUX par M. DEL

ETAIENT ABSENTS :

Mme CANCIANI, M. SIMONIN

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 33

Mme LE JEAN, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 58 et révoque son pouvoir
Mme BARBAUT, absente à l'ouverture, arrive à 20 heures 03 et révoque son pouvoir
Mme SAUVEY, absente à l'ouverture, arrive à 21 heures 00 et révoque son pouvoir
M. GELARDIN, absent à l'ouverture, arrive à 22 heures 54 et révoque son pouvoir

=====

LE CONSEIL MUNICIPAL A :

DÉSIGNÉ à l'unanimité Madame ANDRIEUX en qualité de secrétaire de séance

APPROUVÉ à l'unanimité le procès verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2021

PUIS LE MAIRE A RENDU COMPTE des décisions qu'il a prises, à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :

AFFAIRES GENERALES

1. **PRIS ACTE** avec 2 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX) de la communication du rapport d'activité 2020 de la Métropole du Grand Paris
2. **PRIS ACTE** avec 2 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX) de la communication du rapport d'activité 2020-2021 de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris
3. **PRIS ACTE**, à l'unanimité, de la communication du rapport annuel d'activité 2020 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP)
4. **PRIS ACTE** avec 2 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX) de la communication du rapport annuel d'activité 2020 du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)
5. **PRIS ACTE** avec 2 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX) de la communication du rapport annuel d'activité 2020 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)
6. **PRIS ACTE** avec 2 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX) de la communication du rapport de gestion et des comptes de la SEML Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour l'exercice 2020
7. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) le lancement de la démarche "BLR 2050, les Ateliers citoyens"

URBANISME

8. **APPROUVÉ** avec 3 voix contre (M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) et 4 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE) le projet d'avenant à la convention d'intervention foncière entre la commune de Bourg-la-Reine et l'Établissement public foncier d'Île-de-France
9. **APPROUVÉ** à l'unanimité la convention de réservation de 5 logements dans le programme de logements sociaux de la société SEQENS, sur un terrain sis 36 avenue du Général Leclerc, au titre de la garantie d'emprunt de la commune pour cette opération
10. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'acquisition d'une emprise de 181 m² à détacher de la parcelle cadastrée section M n°20 sise 32 – 34, rue Auguste Demmler en vue de son incorporation au domaine public communal

TRAVAUX

11. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) la convention financière entre la Ville et l'Association Syndicale des copropriétaires de la «Villa Arnoux» relative aux études et travaux d'enfouissement des réseaux dans la Villa Arnoux, domaine privé

EDUCATION

12. **APPROUVÉ** à l'unanimité la fixation des participations familiales pour les départs en séjours d'été pour l'année 2022

SOCIAL

13. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LACOIN) l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association l'ASAD et l'avenant à la convention d'objectifs conclue entre la Ville et l'ASAD

PETITE ENFANCE

14. **APPROUVÉ** à l'unanimité les conventions d'objectifs et de financements entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Bourg-la-Reine, concernant les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) Joffre, Rosiers, Carnot, Hoffmann, Leclerc, le Jardin d'Enfants Hoffmann et la crèche Familiale

FINANCES

15. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) la décision modificative n°2 au Budget primitif 2021
16. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'admission en non valeur des créances irrécouvrables et éteintes
17. **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) la reprise des provisions
18. **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) la constitution d'une provision pour créances douteuses
19. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) l'autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du Budget primitif de l'exercice 2022
20. **APPROUVÉ** à l'unanimité le versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du Budget primitif de l'exercice 2022
21. **APPROUVÉ** à l'unanimité l'autorisation de versement d'acomptes sur subvention avant le vote du Budget primitif de l'exercice 2022 au Centre Communal d'Action Sociale
22. **APPROUVÉ** avec 3 abstentions (M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) les rapports 2020-2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales (CLECT) de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud – Grand Paris concernant la révision de la part fiscale du Fonds de compensation des charges territoriales
23. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) et 2 abstentions (Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE) les avenants n°1 et n°2 au contrat de développement Département/Ville de Bourg-la-Reine 2020-2022

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

24. **APPROUVÉ** avec 8 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. HAYAR) et 1 abstention (M. NICOLAS) la dérogation municipale au principe du repos dominical

RESSOURCES HUMAINES

25. **APPROUVÉ** avec 5 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) et 2 abstentions (Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE) la mise à jour des emplois permanents de la Ville
26. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la mise en place du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
27. **APPROUVÉ** avec 1 abstention (M. LETTRON) la délibération relative au temps de travail et fixant les cycles de travail
28. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) la création d'un contrat de projet pour la Maison France services
29. **APPROUVÉ** avec 7 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON) la création d'un contrat de projet pour le service développement durable

VIE ASSOCIATIVE

30. **APPROUVÉ** avec 2 voix contre (Mme COEUR-JOLY, M. LETTRON) et 4 abstentions (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE) une demande de concours financier de l'association culturelle de la Paroisse Protestante de Bourg-la-Reine
31. **APPROUVÉ** avec 9 voix contre (M. DEL, M. DEL pour M. HAUSEUX, Mme COEUR-JOLY, Mme COEUR-JOLY pour Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. BONAZZI pour Mme BROUTIN, M. LETTRON, M. LACOIN, M. HAYAR) une demande de subvention d'équipement de l'association Maison de la Communauté de Fontenay-aux-Roses
32. **APPROUVÉ** à l'unanimité une demande de subvention de l'association de l'ARAI pour la ville partenaire de Damour au Liban
33. **APPROUVÉ** à l'unanimité une demande de subvention de l'association ECLA – Aide aux devoirs

Fait à Bourg-la-Reine, le 16 décembre 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Cyrille LEMAITRE

